

ABONNEMENT.

Saumur... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste:
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la reproduction,
avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 27 MARS 1886

PROTESTATION DES DROITES

Propositions antérieures de la Droite en matière financière

Bien que systématiquement exclues, depuis plusieurs années, de la Commission du budget, les Droites n'ont cessé de signaler à l'opinion publique les dangers de la situation financière.

Le 26 juillet 1884, les 84 députés de la minorité ont présenté à la Chambre des députés une proposition de loi sur les réformes à introduire dans le budget de l'Etat et la comptabilité publique.

Cette proposition constatait un déficit s'élevant à 1 milliard 500 millions.

Le Gouvernement déclarait, au contraire, le budget en équilibre et n'admettait qu'un déficit au maximum de 3 à 400 millions.

Les Droites concluaient, en même temps, à une réduction possible sur les dépenses nouvelles du budget de 317 millions, savoir:

Table with 2 columns: Category and Amount. Includes Finances (30,000,000), Justice (4,000,000), Affaires étrangères (1,200,000), etc.

32 des signataires de la proposition ont soutenu les conclusions à la tribune, la majorité républicaine n'a consenti à accepter aucun de leurs amendements.

(1) Cette réduction vient, pour la plus grande partie, de la réduction du budget extraordinaire au budget ordinaire.

Le 44 juin 1885, au nom des mêmes signataires, M. d'Aillières a demandé la nomination d'une Commission parlementaire chargée d'établir le déficit réel des derniers exercices, ainsi que le montant des dettes et engagements contractés par l'Etat.

L'orateur affirmait que le déficit des quatre derniers budgets ordinaires dépassait 1 milliard 500 millions de francs; c'est précisément le chiffre de l'emprunt proposé aujourd'hui par le Gouvernement.

Le rapporteur général du budget traitait ces assertions d'accusations calomnieuses et soutenait que la seule réponse digne de la Chambre était la question préalable. La majorité s'empressait d'étouffer ainsi une discussion qui eût été la condamnation de sa politique financière.

Dès le 23 décembre 1885, la proposition était reprise par 175 membres des Droites. Ils réclamaient la nomination d'une Commission de 25 membres chargée d'établir le bilan de la situation financière du pays.

Le rapporteur de la commission parlementaire, sans méconnaître le bien fondé de cette demande, concluait au renvoi à la Commission du budget, et la Chambre repoussait par ce motif la prise en considération.

Telle est aujourd'hui comme alors l'état de la question, les Droites ne veulent ni emprunt, ni impôts nouveaux, mais des économies sérieuses sur le budget et la vérité sur la situation.

Emprunt proposé par le gouvernement

Malgré les termes formels de la déclaration du 16 janvier, où le Gouvernement affirmait ne vouloir ni emprunts ni impôts nouveaux, il présente aujourd'hui un projet de loi portant émission de rente 3 0/0 — pour une somme de 4 milliard 473,449,563 fr. 39 c.

Cette émission de rente serait employée jusqu'à concurrence d'un milliard à divers soldes et remboursements énumérés page 7 de l'annexe 550.

Le surplus devrait servir à convertir 466 millions 449,563 francs d'obligations actuellement en circulation et qui viennent à échéance de 1886 à 1890.

Les Droites considèrent cet emprunt comme un expédient et n'admettent pas qu'un parti puisse être pris sur nos finances avant qu'un bilan préalable ait établi la véritable situation du Trésor.

En acceptant, même pour un instant, le système du gouvernement, ce n'est pas d'ailleurs un milliard et demi qu'il faudrait pour liquider la situation, mais deux milliards et demi, ainsi qu'il résulte des chiffres ci-après empruntés aux documents officiels:

Découverts des exercices antérieurs

(Exposé des motifs, page 43. — Budget, pages 240, 244)

Table with 2 columns: Period and Amount. Includes Période antérieure à 1814 (99,678,480), 1815-1829 (51,704,007), etc.

Ainsi, de 1800 à 1870, découvert moyen de 10 millions par an à la charge de la dette flottante, et, de 1879 à 1886, découvert moyen de 93 millions par an à la charge de la même dette.

Total des découverts jusqu'en 1886... 4.377.347.048 08
A ajouter:

Table with 2 columns: Category and Amount. Includes Obligations en circulation (466,140,263 39), Obligations émission 1886 (132,828,200), etc.

Fenilleton de l'Écho Saumurois.

LIVADIA Par Jacques BRET

C'est grâce à elle que les steppes sont couvertes naturellement de cette splendide végétation qui ne se compose pas seulement de graminées, mais de plantes beaucoup plus hautes, ombellifères, légumineuses, et même d'arbustes, malgré la rigueur des hivers, qui détruit annuellement tous ces trésors pour ne les laisser repousser qu'au printemps. Quand ces steppes sont défrichés, ils produisent de magnifiques terres à blé. En quel temps, ces plaines, désolées par le froid et le bergeur, se couvrent, sous l'influence de printemps, de plantes qui grandissent à vue d'œil. Et le bergeur vient de leurs misérables réduits, ces petits tertres arrondis, appelés kourganes, jetés dans ces solitudes comme des jalons des travaux les plus récents ont démontré devoir être des tumuli. Les moissons sortent de terre en bois pressés et abondants, les tiges s'élançant, les maigres rameaux se recouvrent d'un éclatant

feuillage. Cette contrée est d'ailleurs le berceau de la race slave, le lieu de prédilection où elle s'est établie au sortir de l'Asie, et d'où ses branches ont rayonné en Pologne et en Bohême. C'est là que s'est conservé le type primitif, dans toute sa pureté, ce type singulier et sauvage, d'une race douée de précieuses aptitudes et que tant de siècles n'ont pu encore civiliser.

On comprend alors de quelle immense joie, de quelle ivresse ils sont saisis lorsque apparaît leur merveilleux printemps. Les premières pluies, qui en sont le signal, leur paraissent elles-mêmes délicieuses, et les enfants entonnent en leur honneur un chant populaire. Puis ce sont les premiers oiseaux dont ils célèbrent l'apparition et dont un naïf calendrier annonce jour par jour le retour. « L'hirondelle, dit la légende russe, revient du paradis et en ramène la chaleur. » Leur oreille est si exercée à guetter le moindre son, le premier murmure, qu'un de leurs écrivains, Tourguénief, a pu dire: « Au seul mouvement des feuilles, j'aurais, les yeux fermés, reconnu la saison ou le mois de l'année. »

Qu'adviendra-t-il de ces Slaves? Quand foira le schisme funeste qui les tient éloignés de la vraie foi et par conséquent de la vraie civilisation? Quel rôle encore inconnu leur sera assigné dans l'édifice des peuples? C'est le secret de Dieu. Mais une insatiable ambition les dévore et se

manifeste par l'éclosion des idées les plus bizarres et les plus passionnées.

Sous la rude écorce du moujik se cache une âme tendre, mélancolique, souvent capable d'enthousiasme et trépidé pour résister aux plus violentes tempêtes. La lutte continuelle contre le climat est une des causes de cette tristesse et de cette énergie; c'est à elle aussi et à la brusque opposition des saisons qu'il faut attribuer ce qu'il y a parfois d'outré, de déréglé, de heurté chez les Russes. Ces exagérations de caractère sont dans la note des exagérations de la nature. Pendant d'interminables hivers, il leur faut lutter contre le froid, l'obscurité, la distance, une nourriture malsaine et fastidieuse. Quelle monotonie dans ces longues veillées, à peine éclairées par la lueur vacillante des louchines, sortes de torches faites d'éclats de bois résineux! Le paysan ne peut même pas s'attacher à sa misérable isba, quoi qu'il en soit propriétaire depuis l'émancipation des serfs, car il sait qu'un jour ou l'autre elle sera la proie du feu, du coq rouge, comme ils l'appellent, qui dévore l'une après l'autre toutes ces légères habitations.

Eux aussi, ils veulent avoir leur tour de gloire, de puissance, de jouissance, d'autorité, et ces désirs causent les plus violentes perturbations dans des natures mal préparées, mal équilibrées, et n'ayant qu'une notion confuse de la grandeur

Report... 2.506.491.819 09
(Loi 8 août 1885, art. 16)
(Obligations à long terme) ...
Total... 2.506.491.819 09

Donc, l'emprunt proposé par le Gouvernement ne suffira même pas à remplir son but; ce n'est qu'un expédient, une facilité pour continuer le système de gaspillage financier condamné par le pays.

Le type du 3 0/0 perpétuel est d'ailleurs le moins conforme aux intérêts du Trésor. Les Droites ne peuvent accepter un tel emprunt.

Nouveaux impôts présentés par le Gouvernement

Le système entier du Gouvernement repose sur un nouvel impôt de 59 francs à ajouter aux 156 francs qui grèvent déjà l'alcool.

Comme compensation, le Gouvernement offre la suppression de l'exercice des débits de boissons. Mais au lieu des débiteurs, il prétend exercer tous les cultivateurs bouilleurs de crû.

Si 300,000 débiteurs entrepreneurs de boissons sont affranchis de la visite des agents du fisc, 800,000 producteurs propriétaires vont être assujettis à des perquisitions domiciliaires comme ils n'en ont jamais subi.

C'est une copie maladroite d'un projet de loi allemand que M. de Bismark n'a pu faire adopter par son Parlement.

Résultats:

Le droit de l'alcool est augmenté de moitié.

Le taux des licences est doublé. Le Trésor, au lieu d'obtenir l'augmentation de produits indispensables à l'équilibre du Budget, expose gravement la perception de l'impôt, et l'expérience du dégrèvement de 1880 sur les vins montre que c'est sans profit pour le consommateur.

Les producteurs sont assujettis à une série de formalités vexatoires inconnues jusqu'ici et inscrites dans les articles 44, 45, 46, 47 du projet.

réelle et des hautes destinées de l'homme.

La religion n'entre point dans leur vie intellectuelle et morale; elle manque d'indépendance et par là même d'autorité. Le clergé moscovite est réduit à un état d'asservissement et d'impuissance, visible surtout dans ses rapports avec les classes élevées, qui considèrent les popes avec un orgueil voisin du mépris. Mais l'impiété, l'absence de foi, le désordre des idées n'atteint pas seulement l'aristocratie; le mal ronge toutes les classes, prend toutes les formes, s'attaque à tous les âges et semble être d'autant plus violent que l'amour de leur race est plus développé.

Livadia avait été élevée sans discipline, au milieu de ces luttes et de ces aspirations qui trouvaient un écho dans son ardente nature. Pour elle, ni frein ni barrière: les steppes partout et tous les chemins ouverts pour arriver au but.

Elle se réveilla avant le jour et se leva rapidement sous l'empire de l'idée qui la domiait. Elle s'habilla sans bruit, s'enveloppa d'un long manteau à capuchon et descendit les escaliers, plus légère que la brise, plus rapide qu'une ombre.

En quelques instants elle fut dehors, et, laissant derrière elle le château endormi, elle traversa la longue avenue et déboucha dans la plaine. Comme elle en connaissait les moindres détours! comme elle savait se guider au milieu des herbes flottantes et encore sombres sous la lumière douteuse du





